

marches-securises.fr

PUBLICATION



## ÉTABLISSEMENT

**CCAS de Cannes (06)**  
22 rue Borniol  
06400 Cannes

## AVIS DE MARCHÉ FOURNITURES

### Organisme acheteur

CCAS de Cannes (06), Lionel MERCIER, 22 rue Borniol, 06400 Cannes, pays\_ISO3166\_FRA.

#### Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <http://www.ccas-cannes.fr/>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### Objet du marché

Accord-cadre de Fournitures Courantes et Services Fourniture et livraison de denrées alimentaires et boissons Accord-cadre décomposé en 2 lots : Lot 1 Fourniture et livraison de produits d'épicerie sèche Lot 2 Fourniture et livraison de boissons

#### Lieu d'exécution

CCAS de Cannes et sites extérieurs 06400 Cannes

### Caractéristiques

#### Type de procédure :

Procédure adaptée.

#### Caractéristiques principales :

La présente consultation concerne un accord-cadre de fournitures courantes et services relatif à la fourniture et la livraison de denrées alimentaires d'épicerie sèche et boissons.

Ces produits sont à destination des usagers de l'Épicerie sociale du CCAS de Cannes mais seront également utilisés dans les services dans le cadre de leurs missions et activités.

Les fournitures seront livrées franco de port sans minimum de commande.

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte.

Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché de type « accord-cadre » à bons de commande soumis aux dispositions des articles R.2162-2 et R. 2162 -13 et 14 du CCP.

Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Conformément à l'article R. 2123-5, le CCAS de Cannes se réserve la possibilité de négocier.

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité d'engager des négociations.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

Toutefois le CCAS de Cannes se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation.

#### Des variantes seront prises en considération : Non

#### Division en lots : Oui

#### Il convient de soumettre des offres pour

un ou plusieurs lots.

#### Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

#### Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 18 août 2025 - 12:00

#### Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

**Durée en jours** : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

## **Conditions relatives au marché**

### **Cautionnement et garanties exigés**

Confère Dossier de Consultation des Entreprises

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours ;

(Le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 étend le délai maximum de 30 jours à l'ensemble des contrats de la commande publique, il prévoit le versement automatique des intérêts de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros. Une synthèse du nouveau dispositif réglementaire a été publiée le 15 mars 2013.)

Les règlements se feront par virement bancaire (mandat administratif) ;

Les crédits nécessaires au financement de l'opération seront inscrits pour chaque période dans les comptes du CCAS de Cannes au budget annuel ;

Financement sur fonds propres ;

Prix unitaires appliqués fournitures réellement livrées et aux prestations réellement exécutées.

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Confère Dossier de Consultation des Entreprises

### **Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée** : Euro.

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC3, Acte d'engagement

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

## **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix 60%

2: Valeur technique 40%

## **Autres renseignements**

### **Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur**

2025-08

### **Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats peuvent transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante :

<http://www.marches-securises.fr>.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification.

Les documents de la consultation sont communiqués aux candidats dans les 4 jours qui suivent la réception de leur demande.

#### **Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels**

Mise à disposition du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur son profil d'acheteur, à l'adresse suivante :

<http://www.marches-securises.fr>

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées via la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation s'il télécharge le dossier sans s'identifier, ou bien en raison d'une erreur qu'il aurait fait dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique.

Aucune demande d'envoi du DCE n'est autorisée.

#### **Conditions de remise des offres ou des candidatures**

Conditions d'envoi des documents par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr>

Depuis le 1er octobre 2018, les candidatures et offres sont transmises obligatoirement par voie électronique sur le profil d'acheteur du CCAS de Cannes à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Conformément à l'article R. 2151-6, le soumissionnaire transmet son offre en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même soumissionnaire, seule est ouverte la dernière offre reçue par l'acheteur dans le délai fixé pour la remise des offres.

Les offres des soumissionnaires devront être déposées avant la date limite mentionnée sur la page de garde du présent Règlement de la Consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. À ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Aide à l'utilisation et Assistance

Le soumissionnaire dispose d'une aide à l'utilisation de la plate-forme disponible sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, le numéro à la disposition des soumissionnaires est : 04 92 90 93 27.

### **Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

CCAS DE CANNES 22 RUE BORNIOU , 06400 CANNES, FRANCE. URL : <http://www.marches-securises.fr>.

### **Informations sur les lots**

#### **LOT N° 1 :**

##### **Description succincte**

Fourniture et livraison de produit d'épicerie sèche

#### **LOT N° 2 :**

##### **Description succincte**

Fourniture et livraison de boissons

### **Date d'envoi du présent avis**

22 juillet 2025